

LETTRE OUVERTE AUX RESPONSABLES DE LA POLITIQUE FRANCAISE EN AFRIQUE

Xavier Anglaret, médecin,
Claire Gazille, infirmière,
Joël Ladner, médecin,
Valériane Leroy, médecin.

Les auteurs qui ont quitté le Rwanda le 11 Avril 1994, travaillaient à Kigali pour des projets de recherche médicale dans le domaine de la transmission mère-enfant du virus du SIDA et de la prévention de la tuberculose chez les sujets séropositifs.

Correspondance:

Dr Xavier ANGLARET,
52 rue SEDAINÉ, 75011 PARIS.
Téléphone: 48 05 17 36.
Télécopie: 42 40 15 45.

Messieurs les responsables, allez vous continuer longtemps à sous-estimer la maturité de vos concitoyens ? Mesurez vous l'ampleur de la colère que provoque l'insultante pauvreté de vos explications depuis le début des massacres au Rwanda ?

En tant qu'Européens travaillant à Kigali, nous portions avant les récents événements un regard nuancé sur votre politique, en nous méfiant de deux analyses en apparence trop faciles. La première présentait le Front Patriotique Rwandais (FPR) comme une armée de libération aux intentions pures, et la coopération militaire française avec l'armée gouvernementale rwandaise comme un soutien abusif à un pouvoir dictatorial artificiellement maintenu en place. La seconde, dont nous pouvons témoigner qu'elle était partagée par de nombreux rwandais modérés des deux "ethnies", présentait l'interposition de la France dans la guerre civile comme obéissant au désir louable d'éviter le pire et d'ouvrir la voie vers les accords de paix d'Arusha. Si ces accords avaient pu entraîner la fin du règne clanique du général Habyarymana et le partage du pouvoir avec une opposition pluri-ethnique, nous aurions été rassurés sur le bien fondé de cette deuxième analyse.

Malheureusement les extrémistes du parti au pouvoir ont préféré plonger le Rwanda dans un bain de sang plutôt que d'accepter la paix, et la France se retrouve aujourd'hui dans la position de devoir expliquer comment elle a pu en arriver à coopérer avec une armée actuellement identifiée par la communauté internationale comme complice d'un génocide. On peut comprendre que vous soyez embarrassés pour vous justifier. On ose espérer que vous n'aviez pas prévu la possibilité d'une telle dérive monstrueuse. Mais on ne peut pas s'empêcher de trouver suspect votre peu d'empressement à dénoncer les crimes de vos anciens alliés.

Pendant les cinq jours séparant la mort du président Habyarymana et le départ des français du Rwanda, nos diplomates en poste à Kigali ont pourtant eu le temps de voir la même réalité que nous. Dès les premières heures, nous avons assisté derrière nos fenêtres aux exécutions de civils par des miliciens encouragés par les militaires. Nous les avons entendu

échanger des consignes pour le ratissage systématique des quartiers maison par maison. Lorsque nous avons pu sortir, nous avons vu les barrages tenus par des civils et par des militaires, et les tas de cadavres jalonnant les routes et s'entassant à l'hôpital. Passée l'incrédulité des premiers moments, nous n'avons pu avoir aucun doute sur le caractère planifié des massacres, et sur la complicité de l'armée dans une tâche qui n'avait rien à voir avec des combats contre le FPR alors encore très éloignés. Tout ce qui a été dit depuis sur un génocide dirigé contre la population Tutsie et contre les Hutus d'opposition était donc perceptible dès le début. Mais ce n'est que parce que ce processus de "nazisme tropical" a bien été expliqué depuis dans la presse que vous n'osez actuellement plus faire ces allusions discrètement navrées à des "troubles inter-ethniques" auxquelles se sont résumées vos interventions dans les premières semaines du drame.

Bien sûr la France n'a pas le monopole de l'irresponsabilité dans cette affaire. La passivité des 2500 casques bleus présents à Kigali au moment des faits, l'évacuation des quatre cinquième de leurs effectifs après 15 jours d'incapacité à protéger la population civile, et les tergiversations actuelles sur un possible retour en force sont ahurissantes. Les pathétiques appels à la protection que lancent ces jours ci les rares survivants Tutsis encore regroupés dans quelques centres à la merci des miliciens illustrent dramatiquement l'utilité qu'aurait pu avoir le maintien d'un fort contingent de casques bleus, sans avoir à intervenir dans les combats entre l'armée rwandaise et le FPR. La France a sa part de responsabilité dans ces décisions du conseil de sécurité, qui décrédibilisent la sincérité des motifs qui poussent la communauté internationale à intervenir dans un pays. L'alibi humanitaire, qui ne demandait qu'à être vérifié au Rwanda, ne devrait plus pouvoir être invoqué sans rougir par les états qui ont participé à ces décisions.

Nous espérons que ce débat sur l'attitude de l'ONU va s'amplifier. Mais il ne vous dispensera pas d'avoir à répondre aux questions posées par votre politique africaine. Quels étaient les motifs de la présence militaire française au Rwanda jusqu'en 1993 ? Souhaitiez-vous réellement le succès des accords d'Arusha ? Si tel était le cas, pourquoi avoir réagi de façon si ambiguë au début des massacres, en laissant à penser que vous gardiez des contacts avec les militaires rwandais (notamment en acceptant la visite en

France d'émissaires de leur nouveau gouvernement) ? Quels intérêts inavouables se cachent derrière de telles attitudes, qui jettent la suspicion sur l'action de la France dans toute l'Afrique ? Qui sont parmi vous les vrais décideurs d'une politique africaine, dont la traditionnelle opacité sous les gouvernements successifs n'est plus supportable ? La France, pays des droits de l'homme, va-t-elle reconnaître ses erreurs dans la politique de soutien au Rwanda de 1990 à 1993, et en tirer les leçons pour réorienter sa politique dans le reste de l'Afrique ? Etes vous prêts à collaborer à une action internationale pour démasquer et juger les responsables du génocide au lieu de les protéger ?

Nous n'attendons plus de vous de vertueuses déclarations de principes. Nous voulons continuer à travailler avec les africains, et nous avons le droit de connaître les moyens dont vous disposez pour évaluer l'impact de vos décisions sur la vie des populations dans lesquelles vous intervenez en notre nom. Dans la recherche médicale telle que nous la défendons, l'acceptation des projets est subordonnée à l'avis de comités d'éthiques (français et africains) qui examinent les bénéfices et les inconvénients de l'action proposée, et les résultats font l'objet de publications analysables par la communauté scientifique. Pourquoi ce principe ne devrait-il pas s'appliquer à tous les agissements français en Afrique ?